



## Communiqué de presse

### Levée de fonds de 250 mille euros

**PARIS, France, le 20 février 2024 à 18h (CET) – Pharnext SCA (FR001400N1P4 – ALPHA)** (la « Société »), société biopharmaceutique à un stade clinique avancé développant de nouvelles thérapies pour des maladies neurodégénératives sans solution thérapeutique satisfaisante, annonce une levée de fonds de 250 mille euros par l'émission d'OCEANE-BSA souscrites par Global Tech Opportunities 13.

Avant le tirage annoncé ce jour, l'émission d'OCEANE-BSA a permis de lever 41,5 millions d'euros, a donné lieu à la création de 31 640 781 516 actions nouvelles et pourrait encore donner lieu à la création de 13 194 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ces tirages est aujourd'hui inférieure à 0,0007%.

L'émission d'OCEANE-BSA annoncée ce jour a donné lieu à l'émission de 250 000 BSA et pourrait donner lieu à la création de 265 957 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital préalablement à ce nouveau tirage serait de 0,92%.

L'intégralité des émissions d'OCEANE-BSA réalisées à ce jour pourrait donner lieu à la création de 3 288 902 actions nouvelles sur la base du dernier cours coté. La participation d'un actionnaire détenant 1% du capital à ce jour pourrait ainsi ressortir à 0,09%.

Ce financement s'inscrit dans le cadre de l'accord du 4 juin 2021 portant sur l'émission d'obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles et/ou existantes assorties de bons de souscription d'actions (les « OCEANE-BSA »), tel que modifié en décembre 2021, en janvier 2022, en juin 2022 puis le 30 septembre 2022.

Cette émission ne donne pas lieu à l'établissement d'un prospectus soumis à l'approbation de l'AMF. Le rôle du souscripteur initial est d'assurer à la société une levée progressive de fonds. Il n'a pas vocation à conserver les titres et rester durablement actionnaire de la société mais à les vendre progressivement sur le marché. Le tableau de suivi des OCEANE-BSA et des actions en circulation est disponible sur le site Internet de la société.

Les tableaux de suivi des OCA, du nombre d'actions nouvellement émises au titre des conversions, du nombre total d'actions à émettre par la Société au profit de l'Investisseur au titre des conversions ainsi que du nombre total d'actions en circulation sont tenus sur le site internet de la Société (<https://pharnext.com/fr/investors>).

L'attention du public est portée sur les facteurs de risque relatifs à la société et à son activité, décrits dans le Rapport Financier Annuel 2022 disponible sur le site Internet de la société. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la société. À la date du dernier Rapport Financier, la société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et estimait être en mesure de faire face à ses échéances à venir au cours des 12 prochains mois grâce notamment au recours à cette ligne de financement obligataire.

**Avertissement :**

La société Pharnext a mis en place (i) un financement sous forme d'OCEANE-BSA avec la société Global Tech Opportunities 13, qui, après avoir reçu les actions issues de la conversion ou de l'exercice de ces instruments, n'a pas vocation à rester actionnaire de la société, et (ii) un financement en OS qui ont été ensuite transférées à une fiducie, laquelle est à présent chargée de leur equitization.

Les actions, résultant de la conversion ou de l'exercice des titres susvisés, sont, en général, cédées dans le marché à très brefs délais, ce qui peut créer une forte pression baissière sur le cours de l'action. Au cas particulier de la fiducie, les actions sont cédées sur le marché selon les modalités fixées dans la convention de fiducie.

Les actionnaires peuvent subir une perte de leur capital investi en raison d'une diminution significative de la valeur de l'action de la société, ainsi qu'une forte dilution en raison du grand nombre de titres émis au profit de la société Global Tech Opportunities 13 et/ou de la fiducie.

Les investisseurs sont invités à être très vigilants avant de prendre la décision d'investir (ou de rester investis) dans les titres de la société admise à la négociation qui réalise de telles opérations de financement dilutives particulièrement lorsqu'elles sont réalisées de façon successive. La société rappelle que la présente opération de financement dilutif n'est pas la première qu'elle a mise en place.

**À propos de Pharnext**

Pharnext est une société biopharmaceutique à un stade clinique avancé, qui développe de nouvelles thérapies pour les maladies neurodégénératives actuellement sans solution thérapeutique satisfaisante. Pharnext possède un nouveau candidat médicament, PXT3003, en développement dans la maladie de Charcot-Marie-Tooth de type 1A (CMT1A), une neuropathie périphérique héréditaire, rare et invalidante. PXT3003 bénéficie du statut de médicament orphelin en Europe et aux Etats-Unis. Plus d'information sur [www.pharnext.com](http://www.pharnext.com).

Pharnext est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (code ISIN : FR001400N1P4).

**Contacts**

**Relations Presse Financière**

ACTUS finance & communication  
Anne-Charlotte Dudicourt  
[acdudicourt@actus.fr](mailto:acdudicourt@actus.fr)  
+33 (0)1 53 67 36 32

**Relation Investisseurs**

ACTUS finance & communication  
Jérôme Fabreguettes Leib  
[pharnext@actus.fr](mailto:pharnext@actus.fr)  
+33 (0)1 53 67 36 78